

# La formation des profs dans les limbes

## LE RÉSUMÉ

La réforme de la formation initiale des enseignants est l'un des **préalables indispensables pour que le pacte d'excellence fonctionne.**

Malgré un premier texte d'avant-projet de décret déposé par Jean-Claude Marcourt, le dossier traîne toujours.

**NATHALIE BAMPS**

«La ministre avance au pas de charge sur l'allongement du tronc commun, mais on attend toujours les mesures annoncées comme préalable: la bonne gouvernance et la formation des enseignants.» Ça, c'était la charge de la cheffe de groupe Françoise Bertiaux hier, après que Marie-Martine Schyns ait dévoilé les scénarios de grille-horaire pour le tronc commun de la 1<sup>re</sup> maternelle à la 3<sup>e</sup> secondaire réformé.

Alors oui, où en est-elle justement, cette réforme de la formation des enseignants? On a posé la question au cabinet du ministre en charge de ce dossier, le socialiste Jean-Claude Marcourt, ministre de l'enseignement supérieur. Et force est de constater qu'elle traîne des pieds... Depuis plusieurs semaines, le point est annulé en Conseil des ministres de la Fédération. Cette semaine, il n'a pas été mis à l'agenda.

Un premier texte avait déjà été approuvé en première lecture au gouvernement de la fédération, le 17 mai dernier.

On annonçait alors l'émergence du «monstre du Loch Ness», un

avant-projet mettant un terme à des discussions qui couraient depuis 6 ans déjà. Le Pacte d'excellence, en grande partie dépendant de cette réforme de la formation initiale des enseignants, avait permis de donner un coup d'accélérateur.

Mais depuis, le président du cdH Benoît Lutgen a tiré la prise du gouvernement wallon, éjectant dans l'opposition le PS. Un geste qui a provoqué de vives tensions au sein du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, resté dans sa composition initiale faute d'alternative. Et étrangement, c'est depuis cette date que le dossier de la formation des profs n'avance plus. Un blocage d'ordre plus politique n'est donc pas totalement à exclure...

### Un texte pas «mûr»

Dans les cabinets, on évoque avant tout un texte qui n'est pas encore complètement mûr pour la seconde lecture et des ajustements techniques à réaliser.

Il y aurait notamment des difficultés techniques portant sur la modélisation du partage du travail de formation entre universités et hautes écoles. Les institutions au-

ront la possibilité de mettre en place des co-diplomations, mais les règles évoquées pour ces co-diplomations ne mettent pas le PS et le cdH d'accord. Le PS privilégie la logique des bassins pour inciter aux co-diplomations. Un système qui obligerait alors à sortir de la logique de «pilier», plus chère au cdH...

Un autre point d'accroche porte sur le contenu des stages qui se tiendront en fin de cursus, mais aussi le futur test de maîtrise de la langue française qui sera imposé aux candidats enseignants (mais qui sera non contraignant pour l'inscription).

Interrogé avant les vacances de Noël en commission éducation par le député Ecolo Philippe Henry, Jean-Claude Marcourt a espéré que les obstacles seraient levés rapidement. Il n'a pas écarté la possibilité d'un report de la date d'entrée en vigueur de la réforme, estimant qu'il fallait laisser le temps aux équipes pédagogiques et aux établissements de mettre en place et intégrer la réforme.

«Les différentes enquêtes relatives à l'état de notre système scolaire, et encore les plus récentes relatives à la maîtrise de la lecture, nous indiquent à

chaque fois l'urgence qu'il y a de réformer, parmi bien d'autres choses, la formation initiale de l'enseignement», a pointé alors Marcourt.

Pour rappel, la réforme a pour objectif d'allonger la formation des instituteurs et régents d'un an, pour passer à quatre ans. Cette année supplémentaire servira à affiner leurs compétences en fonction du niveau d'enseignement auquel ils se destinent (maternel, primaire ou secondaire inférieur), ainsi que dans des disciplines qu'ils seront amenés à enseigner.

Jean-Claude Marcourt, lui, espérait voir le texte voté à la fin de l'année 2017, afin que les nouvelles formations puissent démarrer en septembre 2019 et que les premiers profs diplômés en quatre ans arrivent sur le «marché» en juin 2023. Ce calendrier risque donc d'être bousculé si un déblocage n'intervient pas. De quoi retarder aussi la concrétisation du Pacte d'excellence. Un observateur notera d'ailleurs que dans ce dossier, le cdH n'a aucun intérêt à bloquer, au risque de tirer une balle dans le pied de Marie-Martine Schyns, responsable du Pacte d'excellence...

**«Les différentes enquêtes nous indiquent l'urgence qu'il y a à réformer.»**

**JEAN-CLAUDE MARCOURT**  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR